

INFORMATIONS PAROISSIALES

DIMANCHE 1^{er} JUIN 2025



DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE CATHOLIQUE

SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

DU DROIT AU DEVOIR DE MOURIR

Dans la suite logique de la constitutionnalisation de l'avortement, les députés viennent de voter en 1^{ère} lecture une nouvelle loi de mort qui déstructure toujours davantage notre société : la loi sur l'euthanasie. La société humaine a pour objet de défendre le bien commun et, en particulier, de protéger des plus faibles et des plus vulnérables. Il en va de l'honneur d'une société que de promouvoir le droit et la morale naturels bâtis sur les principes de la solidarité et du respect de la vie.

C'est pour cette raison, qu'à juste titre, les Associations Familiales Catholiques (AFC) et les évêques d'Île-de-France dans une Lettre ouverte aux députés et sénateurs, parlent de rupture anthropologique, car la morale naturelle, reflet de valeurs supérieures et universelles au fondement de toute société humaine, est remplacée par une pseudo-éthique conditionnée par les intérêts individuels ou de ceux d'un groupe qu'il soit idéologique, économique, politique...

D'une loi d'exception, votée pour les cas les plus douloureux, l'avortement

est devenu progressivement un droit fondamental de la morale laïque, jusqu'à s'imposer comme un devoir, ainsi qu'en témoignent nombre de femmes qui ont subi les terribles pressions psychologiques de leur entourage ou du corps médical. Il en est de même pour le projet de loi sur l'euthanasie. En quelques semaines, nous sommes passés d'un projet de loi posant des limites plus ou moins claires au vote d'un texte qui, en interdisant toute « obstruction », pose les bases d'un droit incontestable. Ne nous faisons pas d'illusion, nous passerons rapidement à la 3^{ème} étape : l'euthanasie comme devoir de l'éthique laïque pour les personnes qui pèseront sur les finances publiques, voire comme un privilège : une « mort miséricordieuse ».

Là où le christianisme se retire, le prince de la mort avance. Seules la Passion et la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ peuvent redonner le véritable sens de la souffrance, de la mort et de la vie humaine et sauver notre société qui, en rompant avec ses attaches chrétiennes, s'euthanasie.

Abbé Gabriel Grodziski, Vicaire

CALENDRIER DES MESSES DU 2 AU 9 JUIN 2024

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 1^{er}	9h30 : 7 ^{ème} Dimanche de Pâques, Année C.	8h15 : Messe lue avec chants et orgue. 11h : Dimanche après l'Ascension, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
LUN 2	12h30 : Férie ; Saints Marcellin et Pierre, Mart. ; Saints Pothin, Ev. et Sainte Blandine, Vierge et leurs Comp. Mart.	7h30/19h : Férie, 4 ^{ème} cl. ; Comm. Saints Marcellin, Pierre et Erasme, Mart. (Saints Marcellin, Pierre et Erasme).
MAR 3	12h30 : Saints Martyrs d'Ouganda.	7h30/19h : Sainte Clothilde, Reine et Veuve, 3 ^{ème} cl.
MER 4	12h30 : Sainte Clothilde, Reine.	7h30/19h : Saint François Caracciolo, Conf., 3 ^{ème} cl.
JEU 5	12h30 : Saint Boniface, Ev. et Mart.	7h30/19h : Saint Boniface, Ev. et Mart., 3 ^{ème} cl. ;
VEN 6	12h30 : Férie ; Saint Norbert, Ev. ; Sacré-Cœur de Jésus.	7h30/19h : Sacré-Cœur de Jésus, 3 ^{ème} cl. ; Comm. Saint Norbert, Ev.
SAM 7	(Bienheureuse Marie-Thérèse de Soubiran, Vierge)	7h30 : Messe lue 15h : Vigile de la Pentecôte avec Baptêmes d'adultes, 1 ^{ère} cl.
DIM 8	9h30 : Dimanche de la Pentecôte, Solennité, Année C.	8h15 : Messe lue avec orgue. 11h : Dimanche de la Pentecôte, 1 ^{ère} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

CARNET PAROISSIAL

Samedi 31 mai à 14h30 : mariage d'Alexandre AGRIOPOULOS et Justine DORCHIES.

Samedi 7 juin à 11h30 : baptême de Chiara Delfini et lors de la vigile de la Pentecôte à 15h : baptêmes de 10 adultes.

AGENDA PAROISSIAL DE LA SEMAINE

- Mardi 3 juin à 17h : catéchisme pour les enfants.
- Mardi 3 juin à 20h : catéchisme et catéchuménat pour adultes par l'Abbé Gabriel Grodziski.
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois : vendredi 6 juin : Messes du Sacré-Cœur avec exposition nocturne du Saint-Sacrement à partir de 20h et chant des complies à 21h ; Samedi 7 juin : 7h30: Messe basse; 8h30 : chant des Laudes du Petite Office de la Sainte Vierge et déposition du Saint-Sacrement ; 9h30 : chapelet commenté en union avec le Pèlerinage de Chartres, et quart d'heure de méditation des mystères du Rosaire ; 10h30 : lecture mariale. NB : la Messe paroissiale de la Vigile de la Pentecôte de 9h30 est, en application des rubriques, reportée à 15h.
- Lundi de Pentecôte : 9h30 : chapelet du groupe des Anges Gardiens du Pèlerinage de Chartres à la Chapelle de la Sainte Vierge ; 11h : Messe chantée ; 19h : Messe lue avec orgue.

VIE PAROISSIALE

Pèlerinage à Chartres le 7-8-9 juin

- 1- Comme l'année dernière, la paroisse Saint-Eugène a ouvert un chapitre dit des « Anges Gardiens » qui accompagnera par la prière le chapitre paroissial des marcheurs. En plus des Messes chantées et solennisées de la Vigile à 15h, du jour et de lundi de Pentecôte à 11h, seront aussi récités dans notre église en communion avec les pèlerins des chapelets commentés (samedi à 9h30, dimanche à 16h45 et lundi à 10h). Ceux qui s'inscrivent à ce chapitre pourront accéder à l'espace du site dédié aux pèlerins avec l'ensemble des méditations et instructions qui leur permettront de vivre spirituellement en communion avec les colonnes qui se dirigeront vers Chartres (possibilité aussi de commander le livret format papier). Contact local : Mme Bernadette Barbier : 06 45 83 46 48 Inscription : <https://www.nd-chretiente.com/pelerinage-chartres/anges-gardiens-chapitres-locaux/>
- 2- Notre-Dame de Chrétienté fait célébrer une neuvaine de messes (aux quatre coins de la France) en préparation au prochain Pèlerinage de Pentecôte vers Chartres. Le 4 juin à 19h30, en l'église de la Madeleine (75008 Paris), la Messe sera célébrée par l'abbé Guilhem de Labarre, FSSP

La « Sainte Cécile d'été » le 21 juin

Après le succès de l'année dernière la paroisse organise une Sainte Cécile d'été le samedi 21 juin prochain. Un petit groupe est en train de se constituer autour d'un répertoire varié. Toute personne souhaitant venir chanter ou jouer d'un instrument peut contacter Yannick Orval, yannick.orval@gmail.com ou se joindre aux répétitions qui auront lieu le mercredi soir à 20h dans la salle Sainte Cécile.

Fête-Dieu le 22 juin

Nous cherchons des bénévoles pour préparer et encadrer la procession de la Fête-Dieu le 22 juin. La procession aura lieu à partir de 15h45 (Vêpres à 15h) et parcourra les rues avoisinantes. Ceux qui souhaitent aider sont priés de s'inscrire sur les **feuilles prévues à cet effet à l'entrée de l'église**. Vous pouvez participer au montage et à la surveillance des reposoirs sur la journée, au service d'ordre, au service de sécurité, aider l'équipe des fleurs pour le montage des tapis et la décoration des reposoirs, ou encore aider au rangement après la procession. *Coordinateur de l'événement* : M. Guillaume de Varax - gdevarax@gmail.com. Dimanche 22 juin après la messe de 11h, pique-nique tiré du sac sur le parvis de l'église.

Marché St Pierre St Paul le 29 juin

Dernier grand moment fraternel avant la pause estivale.

Nous renouvelons donc l'appel aux dons d'objets de toutes sortes en très bon état : vêtements et accessoires, vaisselle, objets religieux et décoratifs, petit mobilier, livres, disques, linge de maison... Faites votre ménage de printemps en faveur de la paroisse ! Vous pourrez les déposer au secrétariat sur les heures d'ouverture de l'église.

Nous sommes en train de constituer l'équipe qui tiendra les différents comptoirs : contactez Jeanne Sachot qui coordonne l'évènement (milenajeanne.sachot@gmail.com) pour vous porter volontaire.

ÉGLISE CATHOLIQUE - DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE

MESSES DU DIMANCHE

8h15	Messe latine (lue, avec le chœur Chiara Luce et orgue)
9h30	Messe ordinaire (missel Paul VI)
11h	Messe latine (missel Jean XXIII, avec la Schola Sainte-Cécile)
17h45	Vêpres grégoriennes
19h	Messe latine (lue, avec orgue)

MESSES DE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI

7h30	Messe latine
12h30	Messe ordinaire
19h	Messe latine

SAMEDI

7h30	Messe latine
9h30	Messe latine

CONFESSIONS

17h à 19h du lundi au vendredi

Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)

Possibilité de demander à rencontrer un prêtre au secrétariat ou à l'accueil dans l'église

OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 7H15 À 21H

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé

Mardi : 9h30-12h30

Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

PERMANENCE D'ACCUEIL

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi

De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

ADORATION EUCHARISTIQUE

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)

Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)

Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

CHAPELET PAROISSIAL

Du lundi au vendredi : 18h

Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

